ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE
Bureau du registraire - logistique académique

0486 : Prog court 1er cy en planification et gestion de la maintenance

HORAIRE ÉTÉ 2023

Locaux A: bâtiment sud, 1100, Notre-Dame O.
Locaux B: bâtiment nord, 1111, Notre-Dame O.
Locaux D: bâtiment sud-ouest, 1219, rue William
Locaux E: bâtiment ouest, 1220, Notre-Dame O.

AVIS IMPORTANT
Les activités d'enseignement se tiendront en présence sur le campus, sauf celles spécifiquement indiquées à distance (voir la colonne Mode d'ens. ci-dessous). Votre présence sur le campus sera requise.
En savoir plus sur les modes d'enseignement

COURS	GR	JOUR	HEURE	ACTIVITÉ	Mode d'ens.	LOCAL	ENSEIGNANT	PRÉALABLES
PGM121	PLANIFICATION ET ORDONNANCEMENT DES TRAVAUX DE MAINTENANCE							
	65	Lun	18:00 - 21:30	C	D		P. Girard	
		Mer	18:00 - 21:30	C	D			
		03 mai 2023 08 mai 2023 10 mai 2023 15 mai 2023 17 mai 2023 24 mai 2023 29 mai 2023 31 mai 2023 05 juin 2023 07 juin 2023 12 juin 2023 Dates limites d'abandon avec (AX) / sans (XX) remboursement : 09 mai 2023 / 04 juin 2023						
PGM125	SYSTÈMES INFORMATISÉS DE GESTION DE LA MAINTENANCE							
	65	Mar	18:00 - 21:00	C	D		V. Rousseau	
		Mer	18:00 - 21:00	C	D			
		03 mai 2023 09 mai 2023 10 mai 2023 16 mai 2023 17 mai 2023 23 mai 2023 30 mai 2023 31 mai 2023 06 juin 2023 07 juin 2023 Dates limites d'abandon avec (AX) / sans (XX) remboursement : 09 mai 2023 / 30 mai 2023						

NOTES

a) Programmes d'études

B : baccalauréat

GAQ : certificat en gestion et assurance de la qualité

GC : certificat en gestion de la construction

GE : certificat et programme court de 1er cycle en gestion des établissements

PI : certificat en production industrielle

CT : certificat en télécommunication

TS : certificat spécialisé en génie des technologie de la santé

b) Activités

C : cours — TP : travaux pratiques — LABO : laboratoires

TP/2 : travaux pratiques aux deux (2) semaines — LABO/2 : laboratoires aux deux (2) semaines

TP (A+B). Dans un cours, si le nombre d'étudiants le justifie, les travaux pratiques seront divisés en deux (2) groupes (A+B). La moitié des étudiants devront se présenter à la première période de deux (2) heures et les autres devront se présenter à la deuxième période de deux (2) heures. Ceci vous sera confirmé au début du trimestre. Un étudiant peut donc s'inscrire à deux (2) cours dont les travaux pratiques (TP) ont lieu en même temps, s'il est indiqué (A+B) à côté de chacun des travaux pratiques (TP).

c) À TOUS LES ÉTUDIANTS DU PROGRAMME DE BACCALAURÉAT :

Les cours de concentration ne peuvent être suivis qu'après la réussite d'un minimum de soixante-dix crédits de cours du programme.

Les cours obligatoires doivent être suivis selon une séquence correspondant à la grille de cheminement type du programme.